

» entre les mains des Souverains , pour repouſſer
 » cet outrage & pour en tirer vengeance.

» Le Roi ſe confiant ainſi dans la juſtice de
 » ſa cauſe , ſ'en promet la bénédiction du Dieu
 » des Armées , pour le ſuccés de ſes entrepri-
 » ſes , & pour en obtenir enfin une paix ſûre ,
 » honorable & permanente.

Tels ſont les motifs qui ont déterminé le
 Roi de Suede à déclarer la guerre à la Ruſſie.
 Les deux Articles du Traité de Nyſtad que cette
 dernière Couronne eſt accusée d'avoir enfreints ,
 portent ce qui ſuit.

» Art. VI. Sa Majeſté le Roi de Suede ſ'eſt
 » auſſi reſervé à l'égard du Commerce , la per-
 » miſſion pour toujours , de faire acheter an-
 » nuellement des grains à Riga , Revel &
 » Arensburg , pour cinquante mille roubles ;
 » leſquels grains ſortiront deſdites Places ,
 » ſans qu'on en paye aucuns droits , ou autres
 » impôts , pour être transportés en Suede ,
 » moyenant une attestation par laquelle il pa-
 » roitſſe qu'ils ont été achetés pour le compte
 » de Sa Maj. Suedoiſe , ou par des Sujets qui
 » ſont chargés de cet achat de la part de S. M.
 » le Roi de Suede : Ce qui ne doit pas ſ'en-
 » tendre des années dans leſquelles S. M. Cza-
 » rienne ſe trouveroit obligée par manque de
 » recolte , ou pour d'autres raiſons impor-
 » tantes , de défendre la ſortie des grains gé-
 » néralement à routes les Nations.

» Art. VII. Sa Majeſté Czarienne promet
 » auſſi de la maniere la plus ſolemnelle , qu'Elle
 » ne ſe mêlera point des affaires domeſtiques
 » du Royaume de Suede , ni de la forme de
 » Régence qui a été réglée & établie tous ſer-
 » ment , & unanimement par les Etats dudit

» Royau-